

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2025)
Heft:	2
Artikel:	Plaidoyer pour une ville amène
Autor:	Ermont, Christelle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1090086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

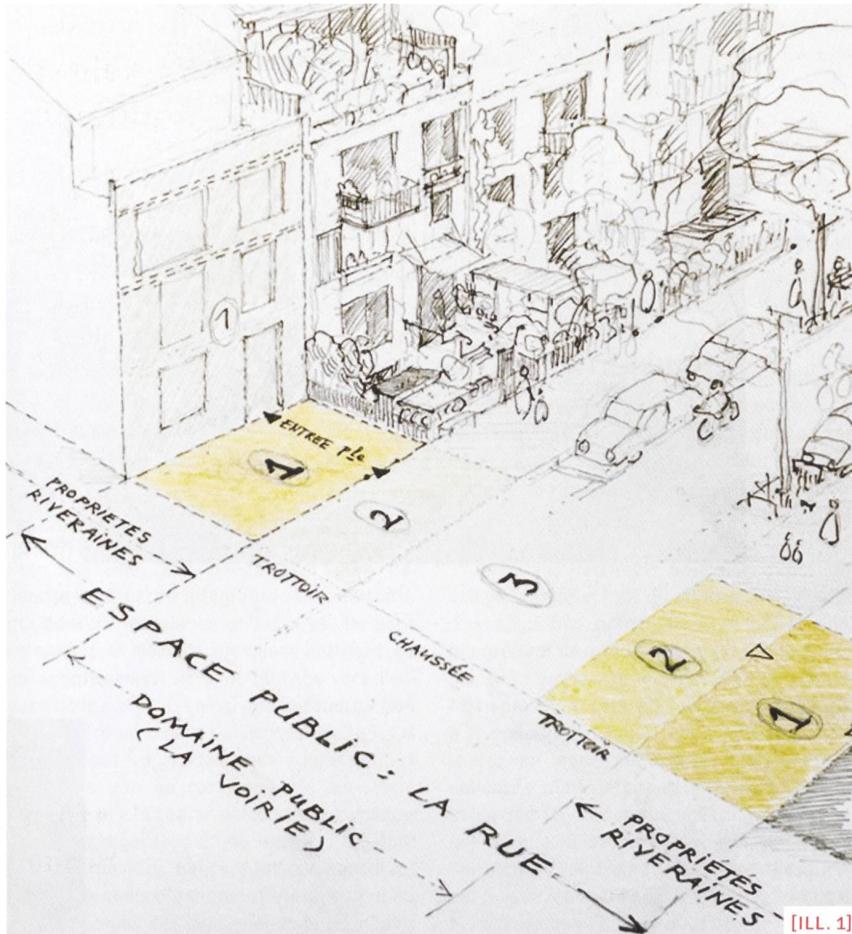
Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plaidoyer pour une ville amène

CHRISTELLE ERMONT

Architecte DPLG et urbaniste. Elle a travaillé en France, au Canada et au Tchad. Elle travaille actuellement au sein du service d'urbanisme de la ville de Genève et propose en parallèle, depuis 2021, des conférences sur le thème de la rue dans les hautes écoles et universités.



[ILL. 1]

Le parcours du citadin commence dès la porte de sa maison, de son appartement. Dès qu'il franchit le seuil de cet espace domestique privé, il investit le champ public, l'espace de la ville.

Atteindre l'extérieur de son chez-soi, c'est passer par un certain nombre d'espaces caractérisés par des degrés de domesticité qui s'étendent jusqu'à l'espace public. Ce franchissement est constitué de franges, de seuils, que l'on parcourt presque sans s'en rendre compte.

Le voisin, la voisine sont ceux que l'on croise dans ces franges, en entrant chez soi ou en sortant. Pour produire ces rencontres de voisinage, il est nécessaire de demeurer, de séjourner un instant parfois.

Ces lieux de séjours sont parfois inhospitaliers : trop bruyants, mal éclairés, mais la rencontre advient et la discussion s'engage car les protagonistes sont dans le *hic et nunc*, le «ici et maintenant». Pour que ces moments deviennent agréables, la question de l'hospitalité des lieux et la fabrique d'un espace aimable se posent. Cette hospitalité peut se créer au travers du soin que l'on apporte à ces espaces, ou grâce aux aménités que l'on trouve et dont tout le monde peut disposer. Le *Petit Larousse* nous fait la définition suivante des aménités, mot qui vient du latin *amoenitas* et exprime une politesse mêlée de douceur, une affabilité. La douceur, la délicatesse ou la politesse sont des adjectifs qui semblent insuffisamment usités pour qualifier ces espaces et leurs aménités.

[ILL. 1] Soulier Nicolas, *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions pour des villes où l'on aimerait habiter*, Paris, Éditions Eugen Ulmer, 2012, page 127. Illustration de la notion de frontage : les frontages publics et privés d'une rue du type de celle de Fribourg. Le «1» représente le frontage privé et le «2» le frontage public.

Frontages

Dans son ouvrage, Nicolas Soulier [1] fait l'éloge du frontage, mot venant du québécois, employé dans le monde anglophone et tombé en désuétude en Europe. Ce terme, indique-t-il, fonctionne comme une analogie au front de mer : «on parle d'un espace qui se déploie à partir des maisons riveraines, tournées vers la mer» [2], comprenant ainsi tous les éléments du domaine privé, les façades, les jardins, les promenades. Dans une rue, cet espace privé, ce frontage, correspond à tous les éléments et dispositifs appartenant au privé, en bordure du domaine public, et dont l'appropriation est laissée à l'usager. Cet espace peut accueillir des plantations, des bancs, des escaliers, un porche, etc. Une fois habité, il engage le partage du regard, la possibilité du pittoresque, à portée de l'œil du passant s'il reste visible. En effet, le vocabulaire carcéral d'une grille ou d'un barreaudage additionné d'une paroi opaque ne fait pas partie du registre d'un frontage réussi et ne participe pas à l'animation d'une rue.

[1] Soulier Nicolas, *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions pour des villes où l'on aimerait habiter*, Paris, Éditions Eugen Ulmer, 2012.

[2] Ibidem, page 125.



[ILL. 2] Trifthütte SAC, photographie prise par l'auteure, juin 2020 (Source : C. Ermont)



[ILL. 3]



[ILL. 4]

[ILL. 4] Rue de l'Hôtel de Ville 2 bis à Genève, juillet 2013 (Source : 2025 Google Maps)

L'auteur le relève, il suffit parfois de seulement une quinzaine de centimètres laissée libre à l'usager pour ajouter une plante ou une décoration et ainsi favoriser son appropriation. Il n'est pas besoin d'une grande quantité d'espace pour signaler une présence humaine. Les frontages actifs n'ont pas l'excuse de l'exiguïté, même un pot de fleurs, ou une plante grimpante, peut créer ce sentiment du possible et de l'appropriation du « devant chez-soi ».

Peu importe la culture, cet élément de frontage que l'on appelle ici ou là le *vorgarten* ou le *frontyard* se retrouve dans nombre de villes où il peut être plus ou moins généreux, à l'exemple des villes du nord de l'Amérique dont l'alignement et la séparation entre public et privé sont larges. Son degré d'appropriation dépend de règlements d'usages ou de la capacité des résidants à se sentir libres de se l'approprier. En cela, le schéma de Nicolas Soulier est éclairant et permet d'appréhender l'enjeu que représente une rue et ce lien entre les seuils des espaces privés et publics. [ILL.1]

Dans nombre d'exemples de frontages réussis de son ouvrage, Nicolas Soulier nous invite à considérer ce seuil de l'habitat comme faisant partie intégrante de l'espace domestique. Ces espaces représentent des extensions de l'habitat, que l'on peut décrire comme l'écosystème de l'habitant. Ces frontages domestiques proposent des qualités de séjour dans l'espace.

Considérer les espaces extérieurs comme partie intégrante de l'écosystème de l'habitant suppose une implication de celui-ci dans la définition et la construction de ces espaces. Il apparaît nécessaire de redonner du pouvoir d'agir aux habitants, du pouvoir d'action sur leur environnement immédiat, de leur faire confiance et les impliquer dans une coresponsabilité de ces espaces. Pour les pouvoirs publics, il suffit de conventionner les rôles de chacun afin de gérer ces espaces, qui sont le sol commun de la ville, dans un lien de confiance réciproque. En effet, la collectivité publique a un rôle à jouer dans la fabrique de seuils de qualité afin de relier ces espaces du public au privé.

L'hospitalité domestique du banc

Des bancs publics tentent ici comme ailleurs d'afficher des records de longueurs. Des bancs célèbres comme celui du parc Güell à Barcelone, ou celui de la corniche Kennedy de Marseille, ouvrent le champ du lointain et s'ancrent dans le domaine de l'architecture du paysage.

Celui de la Treille à Genève en est un exemple: construit au départ comme parapet et garde-fou, il tourne le dos à la falaise pour remplir un rôle de barrière et s'installe sur toute la longueur de celle-ci. Il s'utilise parfois à contre-pied de sa structure, les gens s'assoient « à l'envers », afin d'observer le paysage lointain. [3]

Dans un autre registre que le record de longueur, une cabane de montagne n'existe pas sans son banc, adossé à la pierre ou au bois, tourné vers son plus beau paysage. C'est le premier geste de l'hospitalité: ce banc accolé à la porte d'entrée, souvent

protégé du vent dominant et sur son versant ensoleillé. Le dos chauffé par la pierre, il reste le meilleur endroit de la cabane. Bien que ce banc s'intéresse au grand paysage, il est rattaché à cet espace domestique que l'échelle d'une cabane représente. L'hospitalité, l'accueil commencent ici, cela représente une hospitalité construite. [ILL.2]

Michael Jakob, dans sa *Poétique du banc*, nous rappelle également que le banc est à l'origine urbain, « l'émergence du banc moderne eut lieu à partir du Trecento dans plusieurs villes toscanes ».

Les bancs ne sont pas ces objets rattachés aux seuls jardins et parcs. Ils apparaissent « au sein des nouveaux espaces urbains du XIV^e et du XV^e siècle, à savoir dans le contexte de la valorisation de la *piazza*, de la *loggia* et des rues principales », et ainsi « acquièrent un rôle majeur ». [4]

Pour certains, ces bancs des villes italiennes font partie intégrante des bâtiments qui bordent les places et les rues. Ils sont construits en même temps que le bâtiment, ils lui appartiennent et sont tournés vers l'espace de la rue. C'est ainsi que la construction privée offre un usage public à la rue, ou aux places, tout un chacun peut s'adosser aux bâtiments afin de contempler le spectacle de la rue et d'intégrer cette scène publique, comme le regardeur d'une œuvre d'art dont il fait partie. Ces bancs sont comme autant de générosités d'usages offertes au public, ils sont comme des mains tendues pour faire société. [ILL.3, 4]

Pas un village du sud, des pays chauds et bords de mer sans une personne âgée assise sur un banc, parfois une canne posée entre les jambes sur laquelle les deux mains s'appuient comme pour supporter le poids des bras que la vie aura fatigués.

Cette action de s'adosser sur un banc ou sur un mur de pierre pour faire face à la rue, à la place, à l'espace ouvert, dans le cas des villes italiennes, réaffirme cette intuition que pour profiter de la vue du spectacle de la rue ou des montagnes, le corps est au repos lorsqu'il s'adosse à quelque chose de solide, rassurant, matériel et peut se consacrer tout entier à la contemplation de ce qui se déroule sous ses yeux.

Améniser nos rues

Lors d'une conversation sur France Culture, dans l'émission Métropolitains, Thierry Paquot évoque le livre de Nicolas Soulier lorsqu'il parle des frontages, dont les deux conditions du bon emploi doivent être: qu'ils servent d'entrée aux logements et que le dispositif d'utilisation n'empêche pas de voir à travers. C'est à cette deuxième condition que le partage, par le regard, de cet espace privatisé, évite de le soustraire à la rue et d'en être exclu. Chacun, habitant et pouvoir public, possède ainsi une responsabilité dans la réussite de la rue, ayant à sa charge une partie de celle-ci.

Pour Thierry Paquot, il faut opposer à la stérilisation des rues un processus fertile. Il faut, dit-il, consacrer une place juste à chaque usager, il ne s'agit pas de diaboliser la voiture dans une rue, mais bien de rendre son usage aussi peu nécessaire que possible,

afin de donner une place également juste aux piétons et autres usagers de la rue. En cela, la réussite des frontages est un élément essentiel de ce processus fertile.

Il propose d'ailleurs, dans son ouvrage *Dicorue*, un verbe d'action: *améniser*, nos villes, nos rues, nos espaces publics, rendre actifs le collectif et le particulier dans une action commune pour offrir des espaces aimables.

La relation au pittoresque, à l'habité, aux signes de la présence humaine dans des frontages, *vorgarten* ou *frontyard* rend la ville vivante, les rues *animées*, agréables et amènes. Un banc accolé à une porte d'entrée, l'espace du couloir où l'on dépose ses chaussures, le rebord de la fenêtre où l'on dépose des bougies ou des pots de fleurs et de plantes sont comme autant de clins d'œil entre riverains et passants.

Florian Hertweck souligne dans son article L'architecture du sol commun, « l'idée d'un sol public, perméable, continu » [5] dont la propriété devrait être en main publique tandis que l'architecture qui s'érige sur ce sol, reste privée, et ceci, afin de pouvoir échapper à la spéculation foncière. Le sol représente le lieu sur lequel les intérêts particuliers et collectifs s'affrontent dans la construction et l'exploitation des espaces libres. L'enjeu est ici que le sol reste, ou redevienne, un sol commun, un bien commun, une ressource, qui puisse répondre aux dimensions sociale et biologique que l'auteur développe.

Profiter d'un espace tel que l'entre-deux, entre le public et le privé et qui donne à voir depuis la rue ou la regarder, suspend également le temps du regardeur sur le spectacle de la rue. S'arrêter et prendre le temps de s'adosser et contempler, c'est ralentir, se sentir bien dans le moment présent, laisser la possibilité de la rencontre avenir et créer ainsi du lien. Proposer de tels espaces, c'est prendre soin du corps et de l'esprit.

[3] Brunier Isabelle, De la Corbière Mathieu, Frommel Bénédict, Ripoll David, Campagnolo Matteo, Santschi Catherine, Genève, espaces et édifices publics, Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Genève, t.4, Berne, 2016.

[4] Jakob Michael, *Poétique du banc*, Éditions Macula, 2014, pages 20, 21.

[5] FACES, Journal d'architecture, Un sol commun – On Common ground, numéro 79, page 8.